

Elaboration du Document Unique d'évaluation des risques (DUER)

Code stage :-DUER	Durée : 1 journée
<p>Moyens de la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation présentielle - vidéoprojecteur • Modalités pédagogiques : • Echanges et réflexions sur les pratiques professionnelles • Exposé interactif. • Exercices pratiques. • Fourniture d'un outil sous excel. <p>Groupe : de 1 à 10 personnes</p>	<p>Validation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Attestation de formation <p>Certification optionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucune <p>Type d'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement des compétences

Objectif de la formation

Le Document Unique d'Évaluations des Risques (DUER) est un document obligatoire pour toutes les entreprises et associations de plus de 1 salarié. Or, les employeurs, responsables de réalisation de ce document sont souvent démunis devant cette obligation. Comment le remplir ? Avec qui ? Quel document utiliser ? Comment le faire vivre ?

L'objectif de cette formation est non seulement de pouvoir élaborer le document Unique, mais d'en faire un document de motivation pour vos équipes.

A l'issue de ce stage les participants seront en mesure de :

- Réunir les principaux acteurs de l'entreprise pour élaborer le document unique.
- Acquérir la méthode et les outils de conception du document unique.
- Faire vivre le document unique.

Prérequis : Aucun

Public concerné : Dirigeants, managers, artisans, entrepreneurs, responsables sécurités.

Appréciation et Suivi : Le stagiaire rempli une « évaluation de stage » en fin de formation. Ce document est remis au responsable ordonnateur de la formation, accompagné des feuilles d'émargements signées matin et après-midi. Une « Attestation de formation » établie en original est remise au stagiaire.

Lieu de formation :

- Sur le lieu de travail de l'entreprise si celle-ci est située dans le Languedoc Roussillon.
- Possibilité de réaliser cette formation en inter-entreprises dans une salle de réunion à Montpellier à partir de quatre personnes. (coût supplémentaire)

Coût de la formation : Pour un groupe de 1 à 10 personnes : 700€ HT /entreprise

Coût supplémentaire si salle de réunion : 150€ HT +20€ HT par repas

Programme de la formation

Etape 1 : Présentation.

Les objectifs de la formation - Présentations

Les attentes des participants

Les expériences et difficultés des stagiaires concernant l'élaboration du document unique d'évaluation des risques.

Etape 2 : Les bases du DUER

Identifier les unités de travail

Quelle différence entre le DANGER et le RISQUE ?

Evaluation des risques.

Evaluation de la probabilité et de la fréquence

Evaluation de la gravité.

Classement par priorité

Les facteurs de maîtrise

Priorité des Risques selon leur maîtrise

Les trois niveaux de prévention

Les Mesures proposées

Les principes généraux de prévention

Les étapes pour la constitution du document unique

Etape 3 : Mise en application.

Exercices pratiques

Etape 3 : Les outils

Le Document Unique sous forme d'un tableau

Etape 4 : Comment faire vivre le DUER ?

Le Document Unique doit être mis à disposition auprès de qui?

Quand faut-il réactualiser le Document Unique ?

Etape 6 : Bilan de la journée

La synthèse des points clés

Le feed-back selon les attentes.